

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation TTC	Prix de vente	Terrain TTC	Prix de vente	Fonds de commerce et murs commerciaux TTC
Jusqu'à 120 000 €	8 500 € maximum	Jusqu'à 50 000 €	5 000 € maximum	Jusqu'à 100 000 €	10 000 € maximum
De 120 001 € à 200 000 €	7 % du prix de vente maximum	A partir de 50 001 €	8 % du prix de vente maximum avec forfait mini de 8 500 €	De 100 001 € à 155 000 €	10 % du prix de vente maximum
De 200 001 € à 350 000 €	6 % du prix de vente maximum			De 155 001 € à 350 000 €	8 % du prix de vente maximum
De 350 001 € à 500 000 €	5 % du prix de vente maximum			De 350 001 € à 530 000 €	6 % du prix de vente maximum
A partir de 500 001 €	4 % du prix de vente maximum			A partir de 53 0001 €	5 % du prix de vente maximum
Vacation avis de valeur (succession, ISF...) forfait de 150 € TTC					

Honoraires de location

Honoraires de transaction vente de neuf et lotissements selon contrats de commercialisation.

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Vacation	60 €	
Entremise et négociation	50 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	6 % du loyer annuel	6 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 10€/m ² à la charge du locataire)
État des lieux location vide	2 % du loyer annuel	2 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 3€/m ² à la charge du locataire)
Box, garage ou emplacement de parking	7,50 % du loyer annuel	7,50 % du loyer annuel

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière (pack confort)	8,40 % du loyer mensuel
Gestion avec assurance GLI (2,10 % pack sérénité)	10,50 % du loyer mensuel
Locaux commerciaux et professionnels	7,20 % du loyer mensuel

Honoraires TTC preneur	
Baux commerciaux	10 % de la première période triennale
Baux professionnels	20 % du loyer annuel
Baux de courte durée	10 % du loyer annuel
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux : 720 €	

Le mandat est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRESQU'ÎLE FONCIER IMMOBILIER – 1 bis, boulevard du nord BP 75236 44352 GUÉRANDE Cedex / Honoraires au (06 avril 2017)

SARL / Capital social de 7622,45 € / RCS SAINT-NAZAIRE 349 751 149 Carte professionnelle CPI 4402 2015 000 001 647 délivrée par CCI NANTES – SAINT NAZAIRE

Garantie : SO.CA.F 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.